

Département de l'Ain  
Arrondissement de Belley  
Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Bureau

Séance du 25 octobre 2022

Objet de délibération :

Avis du syndicat mixte à l'égard du projet  
de modification n°2 du PLU de Saint-  
Vulbas

*Sont présents* 8 membres convoqués le 17 octobre 2022

*Sont excusés* : Philippe GUILLOT-VIGNOT – Valérie POMMAZ – Xavier  
DELOCHE – Jean-Pierre GAITET – Anne BOLLACHE – Jean-Michel GIROUX –  
Françoise VEYSSET-RABILLOUD et Jean-Louis GUYADER.

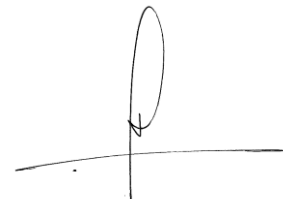
Le président fait part de la sollicitation, par la commune de Saint-Vulbas, de l'avis du syndicat mixte dans le cadre de la modification n°2 du PLU prescrite le 19 mai 2022. Il rappelle que le PLU a été approuvé le 30 mai 2008.

Il précise que ce projet de modification porte sur la traduction réglementaire de l'étude « amendement Dupont » le long de la RD 20 et l'intégration de la correction du règlement graphique oubliée lors de la procédure de la précédente modification simplifiée.  
Après une présentation et une analyse technique de l'ensemble du dossier,

**Le Bureau,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,**

**- REND UN AVIS FAVORABLE** à la modification n°2 du PLU de la commune de Saint-Vulbas, prescrite le 19 mai 2022.

**Le président,  
Alexandre NANCHI**



*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme  
La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le  
Affichée le*